

MAISON DES LOISIRS
TARIFS DE LOCATION WEEK-END de 48 H
en application des délibérations du 5/01/2009 et 03/01/2011
Pour : Familles, Entreprises locales, et Usagers Hors Commune

TARIFS DE BASE WEEK-END AU 03/01/2011	SONO	Chariot de 64 couverts	Les 2 Placards (Plat,...)	Chariot + 2 placards	1/2 salle du Fond ou coté scène — Bar—cuisine	Grande Salle	Mise à disposition enclos à poubelles	Caution entretien de la salle et Tri sélectif	Montant des arrhes
Capacité d'accueil	-	-	-	-	100	320			
Familles et entreprises locales	22 €	15 €	15 €	26 €	316 €	402 €	25 €	100 €	Moitié du tarif de base figurant dans ce tableau hors mobilier sans tenir compte des réductions ou majora- tions possibles
Hors Commune	22 €	15 €	15 €	26 €	530 €	650 €	25 €	100 €	

REDUCTION / MAJORATION :

* **Pour les locations de grand week-end (vendredi midi à lundi midi) le tarif de base des salles hors sono et mobilier est majoré de 20 %.**

* Une réduction de 30% est consentie sur le tarif de base des salles hors sono et mobilier pour les locations en semaine si elles se déroulent sur moins de 48 H et dans la mesure où la remise des clés se fait au plus tard le samedi matin à 9 H.

- Au delà de 5 € , les pertes et destructions de vaisselle devront être remboursées par les locataires.
- La grande salle donne accès à la totalité des locaux.
- Les demi-salles donnent accès au bar et à la cuisine.

Les dits tarifs sont applicables pour toute signature de convention et toute occupation répétitive à compter du 01/02/2011.

La mise à disposition de l'enclos à poubelles concerne tous occupants.

MAISON DES LOISIRS TARIFS DE LOCATION WEEK-END de 48 H

en application des délibérations du 5/01/2009 et 03/01/2011

Pour : les associations Rosiéroises, Caritatives et Écoles

La location est gratuite (pour la salle et la sono) hors les week-ends de 15 juin au 15 septembre dans les cas suivants :

*pour les enfants des écoles sur et hors temps scolaires dans la mesure où l'entrée est gratuite (ex : Noël des écoles...),

*pour les associations caritatives, collectes de sang etc...

*Pour les réunions publiques dans le cadre des campagnes électorales officielles

*Une fois par année civile pour les associations Rosiéroises : si l'association souhaite que la gratuité s'applique sur une manifestation réservée de manière permanente : elle devra le déclarer à l'agent en charge de l'état des lieux.

TARIFS DE BASE WEEK-END de 48 H AU 03/01/2011	SONO	Chariot de 64 couverts	Les 2 Placards (Plat,...)	Chariot + 2 placards	1/2 salle du Fond ou coté scène — Bar—cuisine	Grande Salle	Mise à disposition enclos à poubelles	Forfait pour non entretien de la salle et absence de tri sélectif	Forfait pour annulation moins de 6 mois avant la location
Capacité d'accueil	-	-	-	-	100	320			
Associations locales	22 €	15 €	15 €	26 €	156 €	185 €	25 €	100 €	100 €

REDUCTION / MAJORATION applicables hors cas de gratuité:

* **Pour les locations de grand week-end (vendredi midi à lundi midi) le tarif de base des salles hors sono et mobilier est majoré de 20 %.**

* Une réduction de 30% est consentie sur le tarif de base des salles hors sono et mobilier pour les locations en semaine si elles se déroulent sur moins de 48 H et dans la mesure où la remise des clés se fait au plus tard le samedi matin à 9 H.

* Pour une location consentie le vendredi, le tarif semaine s'applique si la remise des clés se fait au plus tard le samedi matin à 9 H, le tarif Week-End s'applique dans le cas contraire.

- Au delà de 5 € , les pertes et destructions de vaisselle devront être remboursées par les locataires.

- La grande salle donne accès à la totalité des locaux.

- Les demi-salles donnent accès au bar et à la cuisine.

Les dits tarifs sont applicables pour toute signature de convention et toute occupation répétitive pour les associations Rosiéroises à compter du 01/02/2011.

- La mise à disposition de l'enclos à poubelles concerne tous occupants également les associations Rosiéroises, caritatives et écoles.